

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 décembre 2017

#### OBJET :

- Rapport annuel 2016 sur la mise en œuvre de la politique de la ville sur la métropole du Grand Nancy
- Annexes au contrat de ville du Grand Nancy

Rapporteur : M. THOUVENIN  
Délibération n°25

#### EXPOSE DES MOTIFS

Lors de sa séance du 16 novembre 2015, le Conseil municipal a approuvé le contrat de ville et a autorisé M. le Maire à le signer. Par ailleurs, le Conseil municipal a émis un avis favorable sur le rapport annuel 2016 relatif à la mise en œuvre de la politique de la ville sur le quartier prioritaire de Mouzimpré, lors de sa séance du 6 février 2017.

Cependant, le Conseil municipal doit également se prononcer sur le rapport annuel 2016, relatif à la mise en œuvre de la politique de la ville sur la métropole du Grand Nancy, joint à la présente.

Par ailleurs, suite aux attentats terroristes sur le territoire national, l'Etat a pris des mesures et mis en place le plan de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes (PART) de mai 2016 qui vient renforcer le plan d'action d'avril 2014. Ce plan insiste sur la cohérence et la nécessaire convergence des actions mises en œuvre par chacun des acteurs. Aussi, le PART précise que chaque contrat de ville a vocation à être complété par un plan d'actions sur la prévention de la radicalisation qui en constituera une annexe.

Dans ce contexte, l'Etat et la métropole ont sollicité les différents partenaires du contrat de ville pour recenser les différentes actions mises en place à l'échelon local, notamment le plan d'actions communal sur la prévention de la radicalisation joint à la présente.

Après avoir aggloméré les actions déclinées par les partenaires du contrat de ville, il a été élaboré le projet d'annexe au contrat de ville du Grand Nancy relatif au plan d'actions sur la prévention de la radicalisation joint à la présente.

Enfin, en application de la décision du Comité interministériel des Villes du 19 février 2013 et de la loi de programmation sur la ville et la cohésion urbaine, la lutte contre les discriminations est prise en compte dans les contrats de ville. Il s'agit de promouvoir au plus proche des territoires et des besoins ressentis par les habitants, une politique territorialisée de prévention et de lutte contre les discriminations au sein du contrat unique. L'objectif est de garantir l'égalité de traitement de tous les habitants par une démarche de prévention et de réduction des risques de discrimination.

Ainsi, l'Etat et la métropole ont soumis un questionnaire aux différents partenaires pour élaborer un plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations à annexer au contrat de ville du Grand Nancy, joint à la présente.

Le Conseil municipal doit se prononcer sur ces annexes au contrat de ville du Grand Nancy.

## **PROPOSITIONS**

Vu l'avis de la commission « sécurité, risques majeurs, politique de la ville » du 23 novembre 2017, il est proposé au Conseil municipal d'émettre son avis sur :

- le rapport annuel 2016 sur la mise en œuvre de la politique de la ville sur la métropole du Grand Nancy joint à la présente note de synthèse,
- le plan d'actions de prévention contre la radicalisation décliné à l'échelon communal,
- le plan d'actions de prévention contre la radicalisation annexé au contrat de ville,
- le plan de lutte contre les discriminations annexé au contrat de ville.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable aux rapport et annexes cités ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 14 décembre 2017.

**Pour Extrait**

 **Michel BREUILLE,**  
  
**Maire**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2017**

tenu sous la présidence de  
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	20
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	30 novembre 2017
- Convocation distribuée le :	30 novembre 2017
- Affichage du compte-rendu le :	15 décembre 2017
- Affichage du procès-verbal le :	16 février 2017

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. THOUVENIN, M. VOGIN, Adjoints.
- M. ROSSIGNON, M. PERNOSSE, MME SAGET, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. MARSON, MME CLAIR, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- M. SAPIRSTEIN à M. PERNOSSE
- MME CADET à MME LEDROIT
- MME COLME à M. LAURENT
- M. FRANIATTE à MME DOLATA
- M. HOFFER à M. ROSSIGNON
- M. DI TOMMASO à MME SIMONNET
- M. PROVIN à M. BREUILLE
- M. RIFF à MME MATHIEU

**ABSENTE**

- MME LANZI

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME DEVOUGE

**Pour extrait**

**Michel BREUILLE,**

**Maire**

